

Plaquettes de frein : contrôle de l'épaisseur

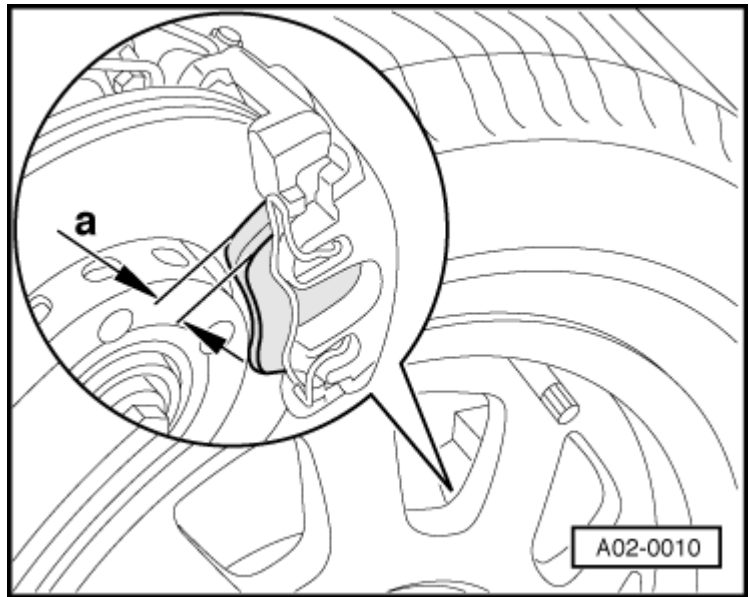


ATTENTION !

Lorsque l'épaisseur des plaquettes de frein (y compris la contre-plaque) est de 7 mm, les plaquettes de frein ont atteint leur limite d'usure et doivent être remplacées (mesure de réparation). Veiller à en informer le client.

Plaquettes de freins à disque à l'avant :

- Déterminer l'épaisseur des plaquettes extérieures en procédant à un contrôle visuel (à l'aide d'une lampe de poche, par une ouverture de la jante).
- Déterminer l'épaisseur des plaquettes intérieures en procédant à un contrôle visuel (à l'aide d'une lampe de poche et d'un miroir).
 - a - Épaisseur des plaquettes, y compris la contre-plaque
 - Limite d'usure : 7 mm



Plaquettes de freins à disque à l'arrière :

- Déterminer l'épaisseur des plaquettes extérieures en procédant à un contrôle visuel (à l'aide d'une lampe de poche, par une ouverture de la jante).
- Déterminer l'épaisseur des plaquettes intérieures en procédant à un contrôle visuel (à l'aide d'une lampe de poche et d'un miroir).
 - a - Épaisseur des plaquettes, y compris la contre-plaque
 - Limite d'usure : 7 mm

